



**LIGUE D'ECHECS  
DE NOUVELLE-CALEDONIE**

## **CHAMPIONNAT DE NOUVELLE-CALEDONIE CLASSIQUE TOUTES CATEGORIES 2019**

### **OPEN A**

#### **REGLEMENT INTERIEUR**

##### **Article 1 : Organisation**

Le tournoi appelé « Championnat de Nouvelle-Calédonie Classique Toutes Catégories 2019 Open A » est organisé par la Ligue d'Échecs de Nouvelle-Calédonie et se déroule dans la grande salle de l'Hotel de la Province Sud du 08 au 12 Avril 2019.

Le responsable de l'organisation est Mr Jean-Jacques Testet ( 85 79 09 ).  
Mail : [ligue.echecs.nc@gmail.com](mailto:ligue.echecs.nc@gmail.com)

##### **Article 2 : Homologation**

Ces championnats de type « tournoi open » sont homologués par la Fédération Française des Echecs ( F.F.E.).  
Ils se dérouleront en 2 tournois définis selon l'âge des participants.

Le Championnat A est composé des joueurs de 12 ans et plus.

Le Championnat B est composé de jeunes de moins de 12 ans..

Tous les tournois se feront en 10 rondes et s'ouvre à tout joueur affilié à la F.F.E. par une licence pour les parties en cadence lente (licence A).

Cadence Open A : 1 heure +30 sec/coup/joueur

Open B : 1 heure +30 sec/coup/joueur.

##### **Article 3 : Arbitrage**

L'arbitre de la compétition est Mr Ludovic Diamant-Berger( AF3) (F.F.E.).

L'arbitre-assistant est Mr Jean-Jacques Testet ( CEN).

#### **Article 4 : Appariements**

Les appariements informatisés sont réalisés au système suisse intégral.

L'arbitre est assisté du programme informatique d'appariements Papi (d'Erick Mouret).

#### **Article 5 : Inscription et pointage**

Pré-inscription par mail ([ligue.echecs.nc@gmail.com](mailto:ligue.echecs.nc@gmail.com)) ou téléphone au 85 79 09 avant le 05/04/2019 à Minuit.

Tarif : Adulte : 4000 cfp + Licence A ( 3200 cfp). 3500 cfp après le 05/04/2019.

Jeune : 2000 cfp + Licence A ( 1000cfp). 2500 cfp apres le 05/04/2019.

Boursiers : 1000 cfp + Licence A.

#### **Inscriptions et paiements sur place le 08 avril de 07h45h à 08h15.**

Le pointage est obligatoire pour tout joueur. Seuls les joueurs qui se sont présentés à l'organisateur pour le pointage et qui ont réglé leur inscription seront appariés pour la première ronde.

#### **Article 6 : Déroulement du Championnat.**

##### **Contrôle des présents et paiements inscription : 08 avril de 07h45 à 08h15.**

- Ronde 1 : Lundi 08 avril : 08h30
- Ronde 2 : Lundi 08 avril : 13h30
- Ronde 3 : Mardi 09 avril : 08h30
- Ronde 4 : Mardi 09 avril : 13h30
- Ronde 5 : Mercredi 10 avril : 08h30
- Ronde 6 : Mercredi 10 avril : 13h30
- Ronde 7 : Jeudi 11 avril : 08h30
- Ronde 8 : Jeudi 11 avril : 13h30
- Ronde 9 : Vendredi 12 avril : 08h30
- Ronde10 : Vendredi 12 avril : 13h30
  
- **REMISE DES PRIX 18h00**

Les règles du jeu sont celles adoptées par la FIDE en 2008 au Congrès de Dresde et applicables depuis Fevrier 2017.

#### **Consignes.**

- La partie sera perdue par forfait après 1h30 minutes de retard.
- En cas de forfait par cas de force majeure imprévisible, il est possible de le justifier au plus tard 1h30 après le début de la ronde afin d'éviter l'exclusion de la compétition.
- L'organisateur ( 85 79 09 ) devra être prévenu à ce titre.
- Les téléphones portables ou tout autre appareil électronique doivent être éteints dans la salle de jeu. La partie sera perdue pour le joueur dont un appareil aura émis une sonnerie quelconque.
- A la fin de la partie, les pièces sont remises en place sur l'échiquier et la pendule éteinte.

- Le joueur vainqueur apporte le résultat à la table d'arbitrage avec les 2 originaux des feuilles de partie, remplies d'une écriture lisible et signées chaque joueur, complétées par le résultat de la partie.
- En cas de partie nulle, le joueur ayant eu les « blancs » se charge d'apporter le résultat.
- Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la zone de jeu ( salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur ) sans l'autorisation de l'arbitre.
- Un joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il lui est formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie. En outre, toute discussion, lecture suspecte, consultation de tiers ou d'ordinateur... est formellement interdite sous peine d'exclusion de la compétition, avec éventuellement demande de sanction auprès de la F.F.E.
- Tout acte contraire à l'éthique du jeu sera consigné dans un rapport technique.
- 
- 

#### **Article 7: Notation**

- \* La notation est obligatoire après chaque coup est obligatoire ( même pendant les 4 dernières minutes de la partie ).
- \* Les éventuelles corrections sur la feuille de partie avec consultation de la feuille de son adversaire, ne peuvent se faire que par le joueur ayant le trait, qui prendra ainsi la durée sur son propre temps.  
Il est formellement interdit de déranger son adversaire lorsque celui-ci est au trait.

#### **Article 8: Comportement des joueurs.**

- Il est formellement interdit de fumer dans la salle de compétition.
- Les analyses n'y sont pas autorisées. Une autre salle est réservée à cet effet.
- Les discussions entre joueurs peuvent gêner les participants et de plus être mal interprétées. Les joueurs sont priés d'en tenir compte par courtoisie et sportivité.
- Les lecteurs MP3, ordinateurs, ou tout autre appareil électronique de jeux sont interdits dans la salle de jeu.
- Deux avertissements écrits entraînent l'exclusion immédiate du Championnat.

#### **Article 9: Classement – Prix .**

- Le classement est fait après calcul du total cumulé ( nombre de points marqués).
- Les prix sont départagés à hauteur de 70% des inscriptions .L'organisateur decide si 2 joueurs doivent etre départagés pour la répartition des prix ou si les 2 joueurs s'affrontent en 2 rondes de 10mns+5 sec/coup, en cas de nul, départage en 1 ronde a 6mns pour les blancs et 5mns pour les noirs, les blancs sont obligés de gagner (Armagedon).

- Les prix ne sont pas cumulables et calculés selon la place.

◦ 1 er prix <b>Général</b>	: 33%	1ere féminine : 20%
◦ 2 eme prix	: 26%	
◦ 3 eme prix	: 20%	

- L'organisateur est seul juge des modalités d'attribution des prix. Ceux-ci ne seront distribués qu'aux seuls joueurs présents ( ou représentés) lors de la cérémonie de clôture.

**Article 10: Litige.**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir par écrit la commission d'appel sportif de la F.F.E.

**L'organisateur**  
**Jean-Jacques Testet**

**L'arbitre**  
**Ludovic Diamant-Berger**